



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 11 MAI 2009

Conseillers en exercice : 45

Votants : 42

Convocation du Conseil Municipal :
le 4 mai 2009

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 18 mai 2009

ACQUISITION PAR LA VILLE À HABITAT SUD
DEUX-SÈVRES (H.S.D.S.) DE L'EMPRISE
FONCIÈRE DE L'IMMEUBLE 14 À 20 RUE DE
BROGLIE, DÉMOLI DANS LE CADRE DE
L'ORU

Accusé de réception de la préfecture en date du lundi
18 mai 2009

Présidente :

Mme Geneviève GAILLARD, Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

M. Pascal DUFORESTEL - M. Amaury BREUILLE - M. Jacques TAPIN - M. Jean-Claude SUREAU - M. Christophe POIRIER - M. Nicolas MARJAULT - M. Jean-Louis SIMON - M. Frank MICHEL - M. Alain PIVETEAU - Mme Nathalie SEGUIN - Mme Josiane METAYER - Mme Delphine RENAUD-PAGE - Mme Nicole GRAVAT - Mme Chantal BARRE - Mme Pilar BAUDIN -

Conseillers :

M. Bernard JOURDAIN - M. Patrick DELAUNAY - M. Michel GENDREAU - M. Denis THOMMEROT - M. Hüseyin YILDIZ - M. Jean-Pierre GAILLARD - M. Frédéric GIRAUD - M. Alain BAUDIN - M. Marc THEBAULT - M. Jérôme BALOGÉ - M. Guillaume JUIN - Mme Françoise BILLY - Mme Annick DEFAYE - Mme Blanche BAMANA - Mme Julie BIRET - Mme Jacqueline LEFEBVRE - Mme Maryvonne ARDOUIN -

Secrétaire de séance : M. Jean-Louis SIMON -

Excusés ayant donné pouvoir :

- Anne LABBE donne pouvoir à Chantal BARRE
- Annie COUTUREAU donne pouvoir à Michel GENDREAU
- Gérard ZABATTA donne pouvoir à Jean-Louis SIMON
- Bernard BARE donne pouvoir à Marc THEBAULT
- Nicole IZORE donne pouvoir à Pascal DUFORESTEL
- Emmanuelle PARENT donne pouvoir à Frédéric GIRAUD
- Gaëlle MANGIN donne pouvoir à Patrick DELAUNAY
- Dominique BOUTIN-GARCIA donne pouvoir à Guillaume JUIN
- Elisabeth BEAUVAIS donne pouvoir à Jacqueline LEFEBVRE
- Elsie COLAS donne pouvoir à Alain BAUDIN

Excusés :

Conseillers :

Mme Sylvette RIMBAUD - Mme Nathalie BEGUIER -

URBANISME ET AFFAIRES
IMMOBILIERES

**ACQUISITION PAR LA VILLE À HABITAT SUD DEUX-SÈVRES
(H.S.D.S.) DE L'EMPRISE FONCIÈRE DE L'IMMEUBLE 14 À 20
RUE DE BROGLIE, DÉMOLI DANS LE CADRE DE L'ORU**

Monsieur Frank MICHEL Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Madame le Maire
Après examen par la commission municipale compétente,

Pour mémoire, il est rappelé que le Conseil Municipal du 23 novembre 2007 a approuvé le principe d'acquisition par la Ville des emprises foncières des bâtiments démolis dans le cadre de l'ORU et d'en fixer le prix d'acquisition à 20 €/m².

Le bâtiment 14 à 20 rue de Broglie, cadastré DP n° 157, a été démoli en 2008 et l'emprise au sol s'établit à 685 m².

Le prix d'acquisition par la Ville à Habitat Sud Deux-Sèvres s'élève donc à 13 700 €.

L'ensemble du cœur d'îlot ainsi libéré a permis à la Ville de mandater un opérateur en vue de la construction de nouveaux logements.

Tous les frais et droits en résultant seront imputés au chapitre 21 – 8241 – 2111 du Budget.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- Approuver l'acquisition à Habitat Sud Deux-Sèvres de l'emprise de l'ancien bâtiment DP n° 157 de 685 m² au prix de 13 700 € ;
- Autoriser Madame Le Maire ou l'Adjoint délégué à signer l'acte à intervenir qui sera reçu par Maître DENIS, Notaire à NIORT.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	36
Contre :	6
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	3

Pour Madame le Maire de Niort
Geneviève GAILLARD
L'Adjoint délégué

Signé

Frank MICHEL